



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2024, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 26-6409-2
Date de parution : 2024/08/27

Numéro de la version : 6.00
Remplace la version datée de : 2023/07/11

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Matériau d'étanchéité coupe-feu FD 150+ 3M(MC), calcaire

Numéros d'identification de produit

11-4002-1963-7	98-0400-5458-1	98-0400-5459-9	98-0400-5460-7	98-0400-5461-5
98-0400-5578-6	98-0400-5579-4	98-0400-5583-6	98-0400-5584-4	98-0400-5641-2
98-0400-5642-0	98-0400-5643-8	98-0400-5644-6	98-0441-1105-6	98-0441-1114-8
98-0441-1115-5	98-0441-1116-3	98-0441-1117-1	JE-6000-0317-0	JE-6000-0323-8
JE-6000-0327-9	KE-9999-5950-2	KE-9999-5977-5	KE-9999-5978-3	XE-1014-9585-3
XF-0038-6996-3	XF-0038-9528-1			

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Pour la protection passive contre les incendies.

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des Spécialités Industrielles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2.

Carcinogénicité : Catégorie 1A.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut causer le cancer.

Mises en garde

Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter des gants de protection. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Entreposage :

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Les dangers de ce produit ne sont pas complètement connus. Consulter la fiche de données de sécurité.

45% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Carbonate de calcium	1317-65-3	40 - 60	Le calcaire se compose principalement de carbonate de calcium.
Polymère	Secret Fabrication	20 - 30	Not Applicable
Polymère acrylique de styrène	Secret Fabrication	10 - 20	Not Applicable

Eau	7732-18-5	1 - 10	Eau
Dibenzoate d'oxydipropyle	27138-31-4	< 5	Dibenzoate d'oxydi-1,1-propanediyle
Dioxyde de Titane	13463-67-7	0.5 - 1.5	Oxyde de titane (TiO ₂)
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	0.1 - 1 Secret Fabrication *	2-amino-2-méthylpropanol
HYDROXYETHYL-ETHYLCELLULOSE	9004-58-4	0.5 - 1	Éther éthylique/2-hydroxyéthylique de la cellulose
Propylène glycol	57-55-6	0.5 - 1	1,2-Propanédiol
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	0 - 0.15	Quartz (SiO ₂)
OCTYL-2 ISOTHIAZOL-4 ONE-3	26530-20-1	0 - 0.06	Pas de données disponibles
5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one	26172-55-4	0 - 0.002	5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one

Polymère est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Polymère acrylique de styrène est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Ne s'applique pas.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Monoxyde de carbone

Condition

Durant la combustion

Bioxyde de carbone

Durant la combustion

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder au frais. Entreposer à l'écart des oxydants. Entreposer à l'écart de produits alimentaires ou pharmaceutiques. Stocker dans un endroit sec.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	1317-65-3	ACGIH	MPT(particules respirables):10 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs,	1317-65-3	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	

particules respirables				
Dioxyde de Titane	13463-67-7	ACGIH	TWA (particules nanométriques respirables) : 0,2 mg/m ³ ; TWA (particules fines respirables) : 2,5 mg/m ³	
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	ACGIH	MPT (fraction respirable): 0.025 mg/m ³	
Propylène glycol	57-55-6	AIHA	MPT (aérosol): 10mg/3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Gris
Odeur	Faible acrylique
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	8 - 9
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'éclair :	Point d'éclair > 93 °C (200 °F) [Méthode de test:Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	1 [Ref Std:BUOAC=1]
Inflammabilité	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Ne s'applique pas</i>
pression de vapeur	24 Pa
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	[Détails:Plus léger que l'air] <i>Pas de données disponibles</i>
Densité	1,52 g/ml
Densité relative	1,52 [Ref Std:Eau=1]
Hydrosolubilité	Miscible [Détails:Miscible une fois mouillé]
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Ne s'applique pas</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité Cinématique	<i>Pas de données disponibles</i>
Composés Organiques Volatils	< 15 % en poids
Pourcentage de matières volatiles	<i>Pas de données disponibles</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	< 250 g/l
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>

Caractéristiques des particules	<i>Ne s'applique pas</i>
--	--------------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Pas d'information disponible.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Silice, Cristalline (de taille respirable)	14808-60-7	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
POUSSIÈRE DE SILICE, CRISTALLINE, SOUS FORME DE QUARTZ OU DE CRSTOBALITE	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Information complémentaire:

Les dangers de ce produit ne sont pas complètement connus. Une manipulation sûre doit être suivi (comme décrit en sections 7 et 8) et des mesures d'aide aux premiers secours (comme décrit en section 4) doivent être prises en cas d'exposition.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Carbonate de calcium	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Carbonate de calcium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Carbonate de calcium	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Dibenzoate d'oxydipropyle	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Dibenzoate d'oxydipropyle	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 200 mg/l
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	Rat	LD50 3 295 mg/kg
Dioxyde de Titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de Titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
HYDROXYETHYL-ETHYLCELLULOSE	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
HYDROXYETHYL-ETHYLCELLULOSE	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Propylène glycol	Dermale	Lapin	LD50 20 800 mg/kg
Propylène glycol	Ingestion	Rat	LD50 22 000 mg/kg
2-Amino-2-méthylpropanol	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	Rat	LD50 2 900 mg/kg
Quartz (SiO2)	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
OCTYL-2 ISOTHIAZOL-4 ONE-3	Dermale	Lapin	LD50 311 mg/kg
OCTYL-2 ISOTHIAZOL-4 ONE-3	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,27 mg/l
OCTYL-2 ISOTHIAZOL-4 ONE-3	Ingestion	Rat	LD50 125 mg/kg
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Dermale	Lapin	LD50 87 mg/kg
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,171 mg/l
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Rat	LD50 40 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Carbonate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Dibenzoate d'oxydipropyle	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
HYDROXYETHYL-ETHYLCELLULOSE	Jugement professionnel	Irritation minimale.
Propylène glycol	Lapin	Aucune irritation significative
2-Amino-2-méthylpropanol	Lapin	Irritant
Quartz (SiO2)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
OCTYL-2 ISOTHIAZOL-4 ONE-3	Lapin	Corrosif
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Lapin	Corrosif

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
-----	---------	--------

Carbonate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Dibenzoate d'oxydipropyle	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
HYDROXYETHYL-ETHYLCELLULOSE	Jugement professionnel	irritant légère
Propylène glycol	Lapin	Aucune irritation significative
2-Amino-2-méthylpropanol	Lapin	Corrosif
OCTYL-2 ISOTHIAZOL-4 ONE-3	Risques pour la santé similaires	Corrosif
5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Dibenzoate d'oxydipropyle	Cochon d'Inde	Non classifié
Dioxyde de Titane	Hommet et animal	Non classifié
Propylène glycol	Humain	Non classifié
2-Amino-2-méthylpropanol	Cochon d'Inde	Non classifié
OCTYL-2 ISOTHIAZOL-4 ONE-3	Hommet et animal	sensibilisant
5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one	Hommet et animal	sensibilisant

Photosensibilisation

Nom	Espèces	Valeur
5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one	Hommet et animal	N'est pas sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Dibenzoate d'oxydipropyle	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In vivo	N'est pas mutagène
Propylène glycol	In Vitro	N'est pas mutagène
Propylène glycol	In vivo	N'est pas mutagène
2-Amino-2-méthylpropanol	In Vitro	N'est pas mutagène
2-Amino-2-méthylpropanol	In vivo	N'est pas mutagène
Quartz (SiO2)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
OCTYL-2 ISOTHIAZOL-4 ONE-3	In Vitro	N'est pas mutagène
OCTYL-2 ISOTHIAZOL-4 ONE-3	In vivo	N'est pas mutagène
5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one	In vivo	N'est pas mutagène
5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
-----	------	---------	--------

Dioxyde de Titane	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Inhalation	Rat	Cancérogène
Propylène glycol	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Propylène glycol	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Quartz (SiO2)	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène
5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Carbonate de calcium	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	2 génération
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour	2 génération
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Propylène glycol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 10 100 mg/kg/jour	2 génération
Propylène glycol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 10 100 mg/kg/jour	2 génération
Propylène glycol	Ingestion	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1 230 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	37 jours
2-Amino-2-méthylpropanol	Dermale	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	pendant la grossesse
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
OCTYL-2 ISOTHIAZOL-4 ONE-3	Ingestion	Non classifié pour la développement	Lapin	NOEL 20	pendant

				mg/kg/jour	l'organogénèse
5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour	2 génération
5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour	2 génération
5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Carbonate de calcium	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes
Propylène glycol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Non classifié	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
2-Amino-2-méthylpropanol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
OCTYL-2 ISOTHIAZOL-4 ONE-3	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Carbonate de calcium	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	système vasculaire foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	90 jours
Dioxyde de Titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Propylène glycol	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1 370 mg/kg/day	117 jours
Propylène glycol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 5 000	104 semaines

					mg/kg/day	
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 23 mg/kg/day	90 jours
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	sang yeux rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 2,8 mg/kg/day	1 années
Quartz (SiO ₂)	Inhalation	silicose	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complètement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notifiatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA**Santé: 2 Inflammabilité: 1 Instabilité : 0 Risques particuliers : Aucun**

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	26-6409-2	Numéro de la version :	6.00
Date de parution :	2024/08/27	Remplace la version datée de :	2023/07/11

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca